L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLES-ORLEANS.

DIMANCHE, 18 FEVRIER 1894.

PETITES ANNONCES.

ECOLE du soir à bon marché des Profs. Caron et Endorlé, 89, rue Dauphine. Leçons d'Anglais pour les Français.
18 fév—1f

LES personnes venant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

A VENDRE.

BONNE occasion.—A vendre pour changement d'affaires, le fond de magasin de vin et liqueurs avec un cheval et charrette et une bonne clientèle. Nailraeser No 13 rue Madison. Magnifique endroit pour les affaires, près du marché français.
18 fév—18 20 22

DEMANDES.

ON demande à acheter deux fauteuils en bois de chêne noir sculpté pour salle à manger. Adresse G. 224 rue Septième.
18 fév—18 20 22

ON demande—De bonnes ouvrières pour les corsages. 29 Bourbon. 18 fév—1f

A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Chartres ; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc. A $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin rue Anne et Decatur. 11 janv—1f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Walter S. Finney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,637.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank S. Pilcher, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE,
9 fév—9 13 18 Greffier.

Succession de Byron M. Pond.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,793.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. V. Urbigkit, administrateur provisoire, présenté par Mme Lizzie Condit Pond et Walter Augustus Pond, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE,
10 fév—10 14 18 Greffier.

Succession de Michael Condran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,628—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire, présenté par Mme Lizzie Condit Pond et Walter Augustus Pond, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE,
10 fév—10 14 18 Greffier.

Succession de George H. Canby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,965—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Fabry, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
13 fév—13 17 22 Greffier.

Curateur de Henry Whitney, absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,621—Division A—Attendu que Harry D. Forsyth a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession de feu Henry Whitney, absent, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
9fév—9 13 18 Greffier.

Succession de Catherine Grille, Veuve Le Taxade.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,737—Division C—Attendu que Paul Destouna a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Grille, Veuve de La Taxade décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
16 fév—16 20 25 Greffier.

Succession de Myra Clark Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,135—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. V. Urbigkit, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
15 fév—15 18 24 Greffier

Succession de Friday Culbert et Jane Culbert, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,714—Division E—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Friday Culbert et Jane Culbert, sa femme, décédés intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner l'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
14 fév—14 18 23

Succession d'Albert Kunis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,488—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie Kunis, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
14 fév—14 18 23 Greffier.

Succession d'Albert Kunis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,488—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie Kunis, femme de Prentice E. Edrington, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
10fév—10 14 18 Greffier.

Succession de Mme Mary Murray, femme décédée de James White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,646—Division D—Attendu que James White a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Murray, femme décédée de James White, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
10fév—10 14 18 Greffier.

Succession de Mme Rebekah Jane Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,550—Division B—Attendu que Abigail Z. Pike, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration testamentaire dans la succession de feu Mme Rebekah Jane Pike, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qu'elle peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
9fév—9 13 18 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

Joseph Carbonez vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,292—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John R. Ficton, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
15fév—15 18 24 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,718—Division A—John G. Montgomery vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire John G. Montgomery soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par-devant Antoine Dorlocourt Esq., notaire public, à son bureau, No 18 Rue Orléans, en cette ville, commençant le VENDREDI, 2me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur tout autres affaires qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. Messou ier et P. J. Kelly soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée et l'inventaire demandé soit fait par Antoine Dorlocourt Esq., notaire public.

Nouvelle-Orléans, 13 février 1894.

Signé : T. C. W. ELLIS, Juge

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.

15 fév—ap 2 mars.

Devan & Fournier vs. Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,572—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par L. W. Fournier, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
14 fév—14 18 23 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,624.—Division D—Ordre de Cour—John A. Hubbard & Co. vs leurs créanciers—Que la cession des biens des pétitionnaires John A. Hubbard et Harris Gagne, individuellement et comme membres de la raison sociale de John A. Hubbard & Co., soit et est par le même acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par-devant W. O. Hart, Esq., notaire public, en son bureau, No 12 rue Carondelet, en cette ville, commençant le Jeudi, 1er jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues, et que C. A. Schreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1894.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

23 janv—3f sur 1 mars

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,453—Division A—I. N. Marks & Son, etc., vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires, Isaac N. Marks et Frank S. Marks, composant l'ancienne raison sociale I. N. Marks & Son, comme membres de la dite raison sociale et individuellement, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant H. L. Lonsa, Jr., Esq., notaire public, en son bureau, No 49 rue Camp, en cette ville, commençant le VENDREDI, 23me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises ; et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne ainsi que ses biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que C. A. Schreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 5 février 1894.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

8 fév—3f en 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41 616.—Division B.—Michel Masson Jr. vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession de bien du pétitionnaire Michel Masson Jr. soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, Esq., notaire public, en son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville commençant le VENDREDI, 2me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues ; et que H. H. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 2 février 1894.

(Signé) FRED. D. KING, juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

8 fév—3f en 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,679—Division C—Thomas Anderson vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Anderson soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers ; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire public, à son bureau, No 7 Commercial Place, en cette ville, commençant le LUNDI, 5me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et ses biens soient suspendues, et que Mme Lizzie Condit Pond, exécutrice testamentaire de feu James Anderson vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire James Anderson soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers ; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, en son bureau, No 458 rue Commune, en cette ville, commençant lundi, le 26me jour de février 1894, à 10 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises ; et que F. M. Dart, Jr., Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du pétitionnaire, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1894.

Signé, F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24 janv—3f au 26 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 41,583—Division D—Frank Hesjel vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Frank Hempel, soit convoquée et tenue pardevant Jules Aucoin, Notaire public, à son bureau, No 49 rue Camp, en cette ville, LUNDI, le 1me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un sursis et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1894.

JAS. D. RANKIN, N. H. RIGHTOR,
Députés-Greffier. Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN
Député-Greffier.

31 jan—3f au 15 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 43,497—Division D—Ludwig Eichhorn vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Ludwig Eichhorn soit et est par le présent accepté par la cour au bénéfice de ses créanciers ; il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, en son bureau, No 12 rue Carondelet, en cette ville commençant le Jeudi, 1er jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues, et que C. A. Shreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1894.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

23 janv—3f sur 1 mars

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,583—Division D—Frank Hesjel vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Michel Masson Jr. soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, Esq., notaire public, en son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville commençant le VENDREDI, 2me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues, et que C. A. Shreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1894.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

23 janv—3f sur 1 mars

CHEMINS DE FER.

ILLINOIS CENTRAL R.R

Service en vigueur depuis le DIMANCHE, 31 décembre 1893.

A partir de et après la susdite date les trains à passagers de l'Illinois Central Railroad arriveront et partiront comme suit :

DEPARTS.

No 26. Malle locale et Express..... 7.00 a. m.
No 4. Chicago Limited ..... 11.30 a. m.
No 2, Malle Rapide..... 6.00 p. m

ARRIVEES.

No 25. Malle locale et Express..... 8.50 p. m.
No 3, Nouvelle Orléans Limited..... 7.20 p. m.
No 1. Malle Rapide..... 8.30 a. m.

Nos 25 et 26 feront le trajet entre Jackson Miss. et la Nlle-Orléans seulement. No 4 aura un char Dortoir direct jusqu'à Sioux City, Iowa, via Chicago et Dubuque. No 2 aura un char Dortoir direct jusqu'à St-Louis et Chicago ; aussi char à fauteuils se renversant jusqu'à Chicago.

J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
O. M. DUNN, Sur. Division de la Louisiane.
1er mars—

YAZOO AND Mississippi Valley R. R Co.

Heures d'arrivées et de départs le 31 décembre 1893.

Les trains de l'Illinois Central partent de la Station des Passagers, coin avenue Howard et rue Rampart.

	Départs.	Arrivés.
Kansas City et Memphis train rapide.....	4.45 p. m.	9.00 a. m.
Vicksburg & Natchez Ex.....	8.10 a. m.	6.15 p. m.
Baton Rouge Accom'n..	3.30 p. m.	10.00 a. m.

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg, avec des Chars Dortoirs Modernes Pullman Buffet à Memphis et Kansas City.

La route directe et favorite pour Kansas City, Omaha, Denver et tous les endroits de l'ouest.

La ligne la plus courte pour Hot Springs et des parties de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.

Billets d'agrément, passes, taux de parties et excursion lin de semaine.

Les billets pour excursion d'été en vente dans la saison.

Le Bureau des Billets, coin des rues Canal et Commune.

A. H. HANSON, Gen. Pass. Agt.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
30 janv—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N.-Orléans	Arrivée à la N.-Orléans
San Antonio Express.. 5.20 p m	San Antonio Express.. 7.05 p m
California Express, daily. 9.10 a m	California Express, daily 10.55 pm

Pullman Sleepers entre New-Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers de la Nouvelle-Orléans à San Antonio and New Orleans à Galveston par les trains partant de la Nouvelle-Orléans à 5.20 P. M. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Durango et la ville de Mexico sur le train partant à 9.10 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des char-dortoirs à toutes les principales villes au bureau ou bureau St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

J. KERTSNEDNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS IMMUNE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Savannah, Lexington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Départs	No.	Arrivées.
4 Exp. Mal. Rap.	7.45 a m.	3 Ex. Rapid.	7.35 a m.
2 Exp. Rap.	11.00 a m.	7 Acco. côte.	9.00 a m.
8 Acco. côte.	3.45 p m.	1 Exp. Lim.	5.00 p m.
6 Exp. Lim.	7.50 p m	1 Mal. Rap.	10.25 p m

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de gare au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

JOHN KILKENY, Div. Pass. Agen
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky
5 mars—av 31 déc

QC

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited Fast Mail.	No 6 Fast Mail.
Part de la N.-Orléans	5:00 p m.	8:00 a m.
Arrive à Meridian...	11:30 p m.	4:00 p m.
Arrive à Birmingham	4:01 a m.	2:10 p m.
Arrive à Chattanooga	8:15 a m.	7:10 p m.
Arrive à Lexington..	4:50 p m.	4:00 a m.
Arrive à Cincinnati..	7:20 p m.	7:00 a m.

Les Queen and Crescent et East Tennessee sont les seules lignes ayant des chars dortoirs-vestibules de la Nouvelle-Orléans à New York via Lookout Mountain et Shenandoah Valley avec char-buffet sans pareil pour New York et Washington.

Chars-dortoirs-vestibules allant directement à Cincinnati.

Bureau des Billets du Q. & C., 34 rue St-Charles.

R. H. GARRATT, Agent.
W. C. RINEARSON, Gen'l Pass. Agent.
Asst Gen. Pass. Agent. Cincinnati, O.
2 mars—

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontobartrain, au pied des Champs-Elysées.

Les Mardis, à l'arrivée du train de 1 h. P. M.
Les Jeudis, " 1 h. P. M.
Les Samedis (Mandeville et Madisonville). 3 h. P. M

Pour le retour, partira de Madisonville :

Les Lundis 5.45 A. M.
Les Mercredis, Old Landing 7.00 A. M.
Les Vendredis, " 7.00 A. M

Si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:

Tous les Dimanches, par le train de 8 h. A. M

Frêt reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE., Agent
30avril— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre, Et entre New-York et Alexandrie, Egypte, via Paris, (valable 60 jours).

1re classe, $160. 2me classe $116.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite partiront comme suit :

LA CHAMPAGNE, Laurent, samedi, 17 février
LA BRETAGNE, Cloître, samedi, 24 février
LA BOURGOGNE, Lebœuf, samedi, 3 mars

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine..... $80 et $100
et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe..... $60

Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST.
Agent général du Sud,
45 rue Baronne

OBOMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers

LOUISIANA..... Mercredi, 21 février.
NEW ORLEANS..... Mercredi, 28 février.
KNICKERBOCKER..... Mercredi, 7 mars.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de l'Ouest, Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connection à la Nouvelle-Orléans avec le Texas and Pacific Railroad, formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les villes situées au nord de l'Est, et principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et California, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $6; six months, $1.50; three months, 75 cents.

A PARTIR Du 1er Janvier, MON ADRESSE SERA : PAUL CONRAD, PUERTO-CORTEZ, HONDURAS, C. A.

Aux soins de la "Central America Express", PORT TAMPA CITY, FLORIDA, U. S. A.

LE FRANCO-LOUISIANAIS, JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des peuples d'origine française de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle Orléans. 8 nov—

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION, Capitalistes —ET— **Spéculateurs !**

GRANDE VENTE SANS RÉSERVE —DE— Propriétés Foncières

Parfaitement situées et très désirables,

—DANS LES—

Parties qui s'améliorent le plus et continûment,

—DANS LE—

SIXIÈME DISTRICT,

—SUR LES—

Avenues State et Nashville,

—IMMÉDIATEMENT EN ARRIÈRE DU—

Parc "Rosa" et de l'Avenue St-Charles,

Convenant à ceux qui y sont déjà établis ou qui se le proposent.

TRANSIT RAPIDE, CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE, Ce Splendide Carré de Terre,

—BORNÉ PAR—

L'avenue State et les rues Laurel et Patton et la limite de Burtheville.

Dans un District qui rapidement s'améliore et bien bâti, et ayant un chemin de fer double qui passe devant.

Succession d'Aspasie Eulalie LaVillebeuvre,

Vente de Sanel Jarvis Peters, Jr.

No 39,977—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE. — G. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MARDI, 27 mars 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, en date du 7 février 1894, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci après décrite à savoir—

1re Splendide carré de terre très élevé avec tous les chemins, passages, privilèges, servitudes et ce qui y appartient, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 10, borné par les rues State, Market (ci-devant Laurel) et Patton (ci-devant Union) et la limite de Burtheville. Ledit carré a vingt terrains numérotés de un à vingt, inclusivement, mesurant 300 pieds de façade avenue State, 280 pieds 1/2 ligne de façade rue Laurel ; 263 pieds 2 1/2 pouces de façade rue Patton, et 300 pieds sur la ligne de division de Burtheville. Le tout subdivisé d'après un plan de F. Braun & Cie, contenant un des plus grands terrains sur ces rues qui soit dans le Sixième District. Une ligne double de chemin de fer passe devant. Une situation plus désirable pour résidence de choix ne peut trouver.

2° **En arrière de l'avenue St-Charles**, cette magnifique propriété située sur l'avenue State entre l'avenue St Charles et l'arrière de la ville, immédiatement en arrière du Parc Rosa, étant une partie du lot No 21, mesurant 200 pieds de façade sur 222 de profondeur moyenne d'à peu près 182 pieds, s'étendant à la ligne du bas de Bloomingdale et bornée de la Bourse de Bloomingdale, le plan à la Bourse pour les détails des dimensions.

3° **Ces lieux de terre** élégant et bien situé, avec tous les chemins, passages, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Hurstville, paroisse d'Jefferson, désigné par le No 95 borné par l'avenue Nashville et les rues St Patrick, St Denis et la ligne de division de Bloomingdale. Le tout subdivisé en vingt jolis terrains comme l'indique le plan de J. F. Braun & Co., que vous pouvez voir pour les détails des dimensions.

4° **Ils sont** — Les propriétés ci-dessus, deuxième et troisièmement décrites sont immédiatement en arrière du Parc Rosa et sont à proximité immédiate du chemin de fer électrique de l'avenue St Charles et sont des terrains fort désirables pour bâtir de jolies résidences.

5° **Ce lieu de terre** élégant de terre tout chant immédiatement après des onze lots ci-dessus décrits, situé dans le Sixième District de de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 96, borné par l'avenue Nashville, les rues Portalis, Laurel et la ligne de division de Bloomingdale, ayant vingt jolis et grands lots de terre, subdivisés conformément au plan de M. F. Braun & Co., exhibé à la Bourse. Cet lot de terre a une façade totale de 300 pieds à l'avenue Nashville et mesure près 268 pieds de chaque côté des autres rues.

5° **Ce grand et joli lieu de terre**, situé dans le Sixième District de la ville, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No ; 57, borné par l'avenue Nashville, les rues Arabella, Lavergne et Portal, ayant vingt jolis et grands terrains, mesurant, chacun, 30 pieds de façade sur la rue Nashville et 150 pieds sur la profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, comme il est plus expliqué sur le plan de MM. F. Braun & Co., exhibé à la Bourse. Les lots No 86 et 87, en face l'un de l'autre et à deux lots de la rue Long, laquelle on se propose d'ouvrir à la propriété Foucher, à Carrollton, qui fait une ligne droite et directe aux limites super. ure de la ville de Southport.

6° **Un autre certain lot de terre**, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 1 de la rue Carondelet, sur 150 pieds de profondeur du côté de la rue Jean, et du côté opposé, une profondeur de 150 pieds de façade sur 150 pieds, de la allant en angles droits vers la rue Jean, 30 pieds ; de la ayant une autre profondeur vers la rue Carondelet, de 150 pieds, entre ligne de fond, sur laquelle elle a une largeur de 60 pieds, la dite portion de terre est composée de trente-sept lots de 30 pieds de façade sur 150 et 11 dans le même lot.

Les améliorations comprennent un **cottage en bois** sous toiture en **ardoises**, portant le No municipal **943 rue Carondelet**, retiré du trottoir, contenant au rez-de-chaussée et au premier étage huit chambres, deux cabinets de toilettes, etc., cuisine, chambre à lavoir, écurie, trois citernes, etc.

Nos 470 et 470 1/2 rue Annonciation.

2° **Un lot de terre**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 217, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Philippe, Porapure et Chipewas, et mesurant 50 pieds 11 pouces de façade sur 145 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un **Cottage double de deux à deux étages dans le fond**, portant les numéros municipaux 470 et 470 1/2 rue Annonciation, retiré de la susdite rue, contenant de chaque côté 4 chambres et chambre à bain, galeries devant et sur le côté, cuisine, pantry, hangar, deux citernes, gaz, etc., loué $20 le côté.

Lots de Terre à Abita Springs.

3° **Trois lots de terre et améliorations**, situés dans la paroisse St-Tammany, en cet Etat, dans la partie arpentée et nommée communément Abita Springs, et portant les numéros 2 et 3 et 5 de l'îlet No 10, d'après un plan lithographié de la ville de Abita Springs, dressé par C. F. Zimpel, le 18 mars 1884, la dite portion de terre mesurant 90 pieds de face à la rue Carondelet, sur 150 pieds de profondeur du côté de la rue Jean, et du côté opposé, une profondeur de 150 pieds de façade sur 150 pieds, de la allant en angles droits vers la r